

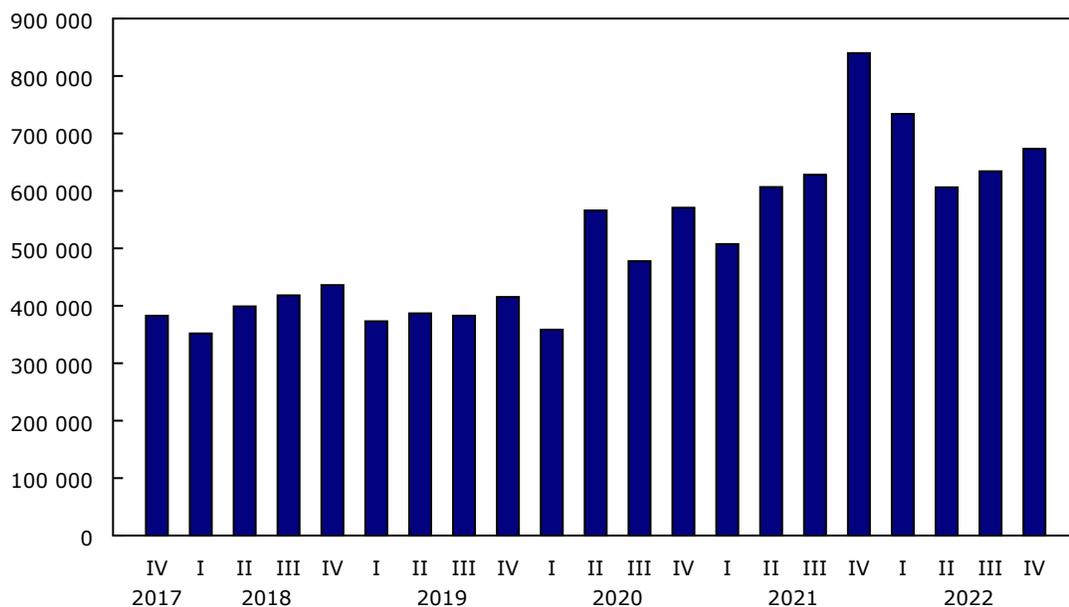
Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, quatrième trimestre de 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 avril 2023

Il est maintenant possible de consulter les statistiques trimestrielles sur l'aviation civile pour le quatrième trimestre de 2022.

Graphique 1 Recettes de marchandises trimestrielles, transporteurs aériens canadiens

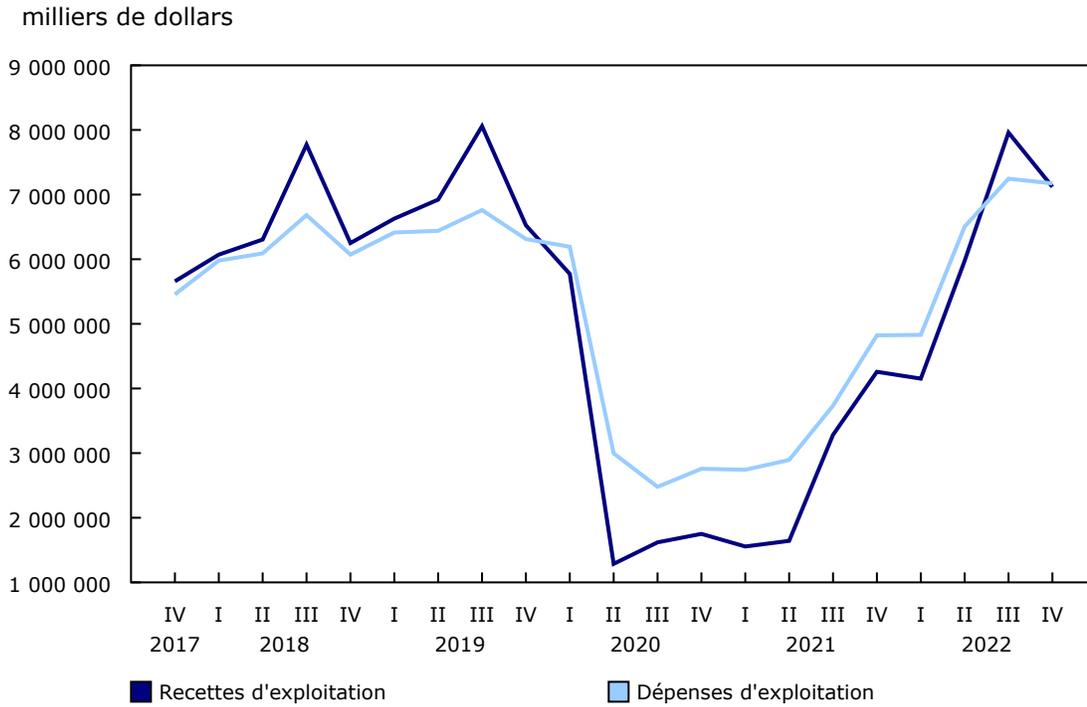
milliers de dollars



Source(s) : Tableau [23-10-0260-01](#).

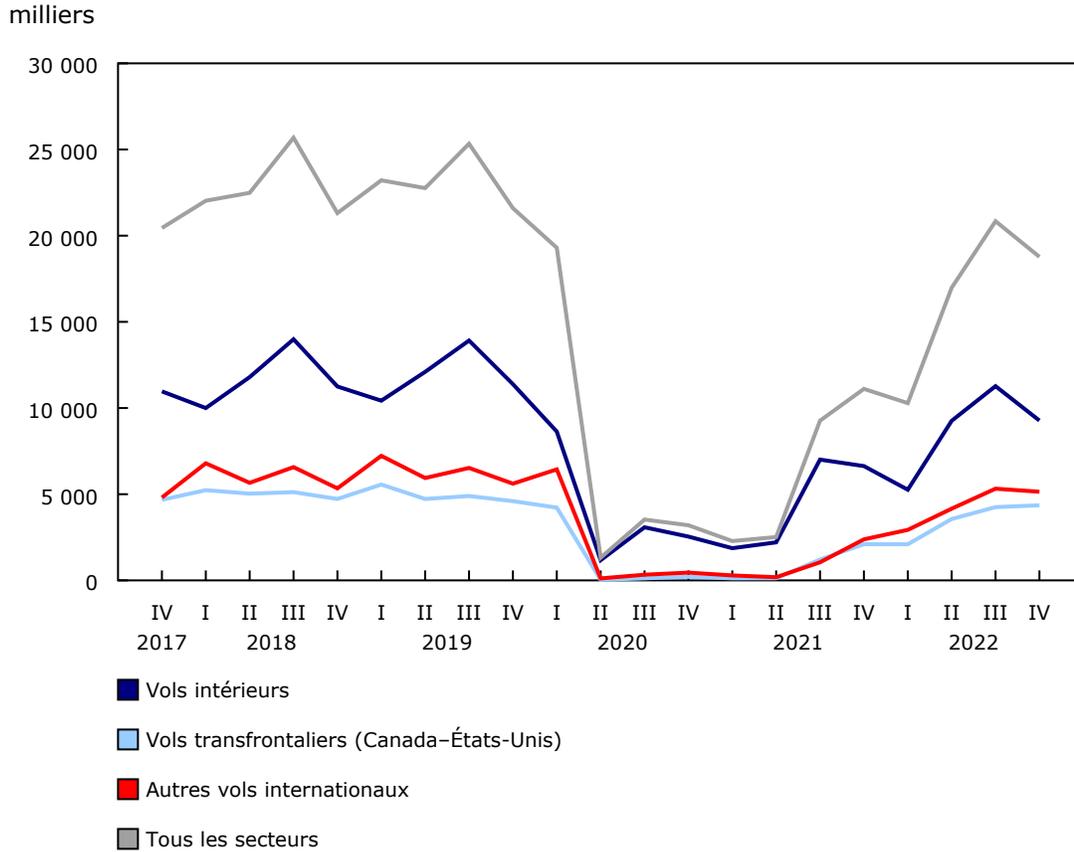


Graphique 2 Recettes et dépenses d'exploitation, transporteurs aériens canadiens



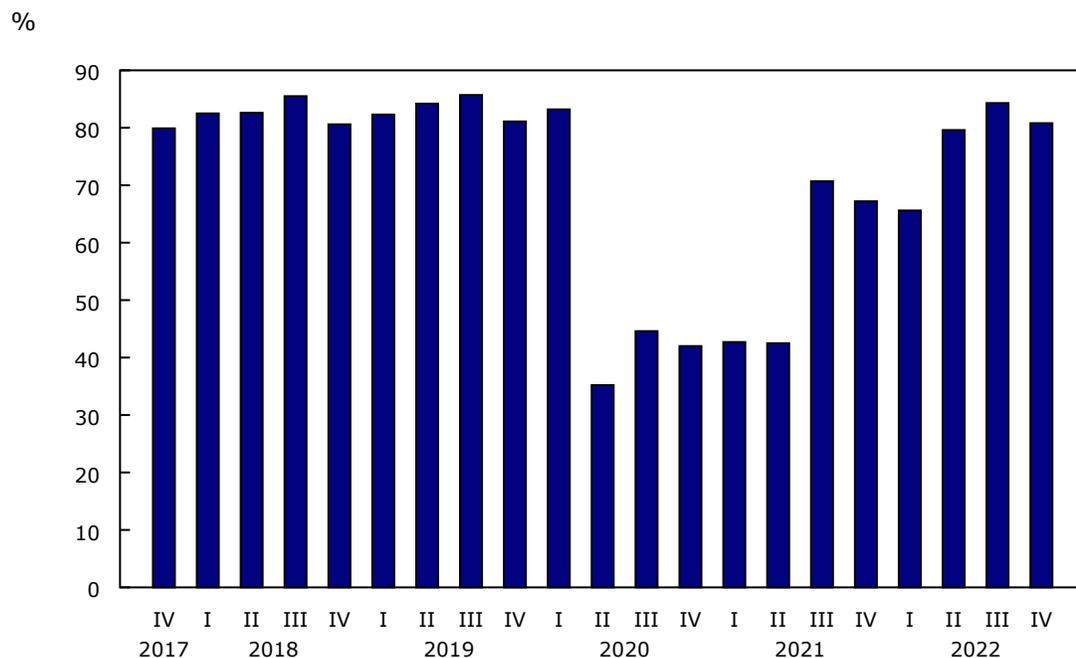
Source(s) : Tableau [23-10-0260-01](#).

Graphique 3 Passagers transportés, selon le secteur, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0259-01.

Graphique 4 Coefficient de remplissage, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0258-01.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, aucun changement quant au niveau de transporteur aérien n'a été appliqué pour l'année de référence 2022.

Les **transporteurs aériens de niveau I** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Les **transporteurs aériens de niveau II** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté, selon le cas : a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Les **revenus et les pertes hors exploitation nets** proviennent des entreprises commerciales hors du domaine des services aériens, des autres recettes et dépenses imputables aux opérations de financement ou à d'autres activités qui ne font pas partie intégrante du transport aérien, et des postes spéciaux dont la répétition n'est pas de nature périodique. La provision au chapitre de l'impôt sur le revenu est également incluse. Les **revenus hors exploitation** peuvent consister, par exemple, en gains en capital résultant de la vente d'aéronefs, en intérêts créditeurs et en rajustements de devises étrangères, et les **dépenses hors exploitation** comprennent les pertes en capital, les intérêts sur des emprunts bancaires et d'autres dettes.

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Les données du troisième trimestre de 2022 ont été révisées.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes pourrait ne pas correspondre au total.

Tableaux disponibles : [23-10-0258-01](#) à [23-10-0262-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **2712**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).